

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Neuf, le Mercredi 29 Juillet à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 23 Juillet, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

M.M LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, Mme LUCIANI, Melle MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M.M CASASOPRANA, GABRIELLI, Adjoints au Maire.
M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M VITALI, MARY, Mme DEBROAS, M. BASTELICA, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI Claire, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, M.M D'ORAZIO, RUAULT, MARCANGELI, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. PANTALONI	à	M. GABRIELLI
Mme PASQUALAGGI	à	M. AMIDEI
M. COMBARET	à	Mme TOMI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
Mme FENOCCHI	à	M. LAUDATO

Etaient absents :

Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, Adjoints au Maire, Mme PASTINI, Mme GUERRINI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de présents :	34
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mercredi 29 Juillet 2009

Délibération N°2009/ 150

Programmation des activités du Musée Fesch. Année 2009-2010.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

La programmation du musée Fesch se décline sur deux années 2009 et 2010 et selon deux périodes importantes, la première de septembre 2009 à juin 2010 correspondant à la période où le musée est encore fermé au public, la seconde à partir de juin 2010 est celle où le musée rouvre ses portes et reprend sa place et son statut de musée des Beaux-Arts, établissement culturel le plus reconnu de l'Ile.

PROGRAMMATION ANNEE 2009

MEDIATION CULTURELLE

Durant la fermeture (septembre 2009-juin 2010) des actions devraient être poursuivies hors les murs,

Septembre 2009-décembre 2009 : le palais Fesch hors les murs

Des ateliers d'iconographie seront maintenus dans deux lieux différents de la ville : les locaux de l'association U Borgu et la maison de quartier de Saint-Jean. Ces ateliers sont destinés aux adultes. Ils permettent à leur public de découvrir l'histoire de l'art à travers l'étude des œuvres du musée Fesch. Ils se dérouleront deux fois par mois dans chaque lieu, entre septembre 2009 et décembre 2009.

Pour les ateliers animés à la maison de quartier Saint-Jean, comme toute activité proposée en ce lieu, les participants devront s'acquitter de la carte d'accès aux activités (10 €).

Par ailleurs, comme l'an passé, un cycle de conférences, au nombre de deux, en histoire de l'art, animé par des spécialistes, serait organisé au Borgu. de septembre 2009 à décembre 2009.

Enfin des ateliers « culture et retouche d'images » sont proposés deux fois par semaine en collaboration avec les espaces multimédia, PAM (service jeunesse). Les participants à ces ateliers apprennent la retouche d'images sur ordinateur en se servant des photographies des œuvres du musée Fesch. Une explication de chaque œuvre photographiée est donnée en début d'atelier.

Support de communication

Une plaquette pourrait être éditée afin d'informer la population de l'ensemble des activités du musée proposées hors les murs jusqu'en juin 2010.

LES PUBLICATIONS

Publication des catalogues raisonnés de la collection des peintres corses et des collections du XIV^{ème} au XVI^{ème} siècle de la collection Fesch.

En rappel de la délibération N°2008/144 du 23 juin 2008, les catalogues raisonnés de la collection Fesch portant sur la collection des peintres corses et les collections du XIV^{ème} au XVI^{ème} siècle seront édités par la maison d'édition Silvana Editorial retenue par marché public n°2008/185 du 31 juillet 2008.

ACQUISITION D'OUVRAGE

La documentation spécialisée du musée Fesch est à la fois une bibliothèque et un centre de documentation publique. Très complète en ouvrages d'histoire de l'art, c'est aussi un fonds de recherche unique en Corse qui reçoit la visite de nombreux chercheurs, étudiants et professeurs en particulier ceux travaillant autour de la collection du musée. Chaque année l'acquisition d'ouvrages relatifs aux dernières découvertes publiées est indispensable pour compléter et actualiser ce fonds documentaire spécialisé.

PROGRAMMATION ANNEE 2010

MEDIATION CULTURELLE

Avec sa réouverture en 2010, le musée se doit de mener une action en profondeur en faveur de la démocratisation culturelle, une vraie politique de médiation culturelle toujours plus ambitieuse et mieux adaptée à de nouvelles attentes. Une politique qui doit permettre à différents publics d'accéder aux œuvres présentes dans le Palais Fesch.

Le but final étant d'accroître la fréquentation de ce lieu exceptionnel.

Il s'agit d'attirer les populations habitant le territoire Ajaccien et Corse, et n'ayant pas l'habitude culturelle de visiter un musée ; en d'autres termes, d'attirer au Palais Fesch, une population socialement plus défavorisée et géographiquement plus éloignée.

L'autre versant de la politique de médiation sera d'accroître la fréquentation touristique, notamment des croisiéristes.

L'accueil des publics handicapés nécessite une démarche particulière en cours d'élaboration avec les différents partenaires locaux, qui sera proposée au conseil municipal courant 2010.

Janvier-juin 2010 : le palais Fesch hors les murs avant la réouverture

Les **ateliers de découverte de l'histoire de l'art** basés sur la collection d'œuvres présente au musée Fesch seront maintenus dans deux lieux différents de la ville : la salle des congrès de la ville d'Ajaccio après sa réouverture ou le centre U Borgu et la maison de quartier de Saint-Jean. Ces ateliers, destinés aux adultes, devraient continuer à se dérouler deux fois par mois dans chaque lieu, entre janvier et juin 2010.

Pour les ateliers animés à la maison de quartier Saint-Jean, comme toute activité proposée en ce lieu, les participants devront s'acquitter de la carte d'accès aux activités (10 €).

A partir de janvier 2010 les trois dernières conférences du cycle de conférences en histoire de l'art débuté en 2009 et animé par des spécialistes, seraient organisées au centre U Borgu de janvier à juin 2010.

Les ateliers « culture et retouche d'images » de 2009 seraient maintenus deux fois par semaine en collaboration avec les maisons multimédia (service jeunesse).

A partir de juin 2010 à décembre 2010 : les activités régulières de médiation culturelle autour des collections permanentes

Visites, parcours, ateliers (récurrents ou ponctuels)

- Visites commentées afin de découvrir le musée et ses collections.

- Parcours de visites thématiques *hebdomadaires* au cours desquels on découvrirait une sélection d'œuvres portant sur un thème ou un courant précédemment choisi.

- Cycle Atelier d'histoire de l'art au sein du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts permettant de découvrir de façon approfondie et chronologique les collections du musée grâce à l'acquisition de repères chronologiques et artistiques.
- Visite interactive : intervention de spécialistes/historiens issus de différents domaines artistiques (danse, gestuelle, costume, musique, etc.) élaborant des passerelles entre les œuvres et le domaine auxquels ils se rapportent.
- Projection de films d'art, en lien avec les collections permanentes et expositions temporaires
- Ateliers de pratiques artistiques :
 - Découverte des œuvres de la collection Fesch par l'initiation au dessin et à la peinture.
 - Ateliers multimédia afin d'étudier, de découvrir et de retravailler les œuvres de la collections Fesch.

Conférences, colloque

- Cycle de conférences en histoire de l'art en rapport avec la collection par des historiens d'art renommés.
- Colloque s'articulant autour de l'exposition « *un homme de talent, Lucien Bonaparte frère de Napoléon* » en partenariat avec l'INHA, le Museo Napoleonico de Rome et la bibliothèque Marmottant de Boulogne-Billancourt.

Département de peintures corses

Par ailleurs avec l'ouverture du département de peinture Corse, des actions plus spécifiques seront mises en place pour faire découvrir ce nouveau département.

- Différents concerts,
- Des visites de la ville pourraient être organisées en partenariat avec le CAUE. Lors de ces visites les tableaux paysagers exposés au musée seraient mis en perspective. La comparaison des lieux et bâtiments existant actuellement aux lieux et bâtiments peints au début du 20^{ème} siècle serait faite à la fois par un professionnel de l'architecture et un professionnel de l'histoire de l'art.
 - Ateliers de création artistique, créations de poèmes en langue corse, d'après les œuvres exposées au musée.
 - Visites en langue corse.

Edition du dépliant de médiation culturelle

Afin de faire découvrir le musée et les activités proposées, un fascicule d'information sera édité trimestriellement et distribué gratuitement.

Guides interprètes

Un partenariat avec la fédération des guides interprètes de Corse permettra de valoriser par des formations la qualité des visites proposées aux groupes venant admirer les œuvres de la collection.

Les activités régulières de médiation culturelle autour des collections temporaires

Médiation autour de l'exposition « *un homme de talent, Lucien Bonaparte frère de Napoléon* ».

Des activités culturelles devraient accompagner l'exposition « *un homme de talent, Lucien Bonaparte frère de Napoléon* ». Afin d'illustrer la passion de ce dernier pour la musique, il est proposé la présentation de cinq concerts sur la musique au temps de Napoléon. Par ailleurs,

ces concerts seraient accompagnés d'une conférence portant sur le thème de Lucien Bonaparte et la musique.

Médiation autour de l'exposition « Titien, l'étrange homme au gant »

Autour de l'exposition sur Titien, il est proposé de faire découvrir au public la restauration de cette oeuvre. Ainsi, serait organisée une conférence donnée par le restaurateur, et le spécialiste qui a suivi l'analyse de l'oeuvre au laboratoire des Musées de France (C2RMF).

La poste

Pour la réouverture, une opération spéciale avec la poste permettra de créer un timbre ou une flamme.

ANIMATIONS ET PUBLICATIONS PEDAGOGIQUES

A l'occasion de sa réouverture, le Palais Fesch a la volonté de diversifier et d'augmenter l'offre du secteur pédagogique. Faire connaître ses collections, éveiller les enfants à l'art, permettre aux plus défavorisés, par le biais de l'école ou d'autres structures associatives, d'être initiés à la peinture et à son histoire, sont des missions fondamentales pour un musée comme celui d'Ajaccio.

Aussi, il est important que les actions qui étaient menées jusqu'au moment de la fermeture du musée, puissent être à nouveau proposées, enrichies, afin de pouvoir accueillir le plus grand nombre de jeunes gens possible et de les accompagner pour susciter ainsi leur curiosité et leur donner accès à une culture qui, malheureusement, leur est parfois bien étrangère.

Le Palais Fesch souhaiterait développer les publications pour le jeune public, et mettre ainsi en vente:

- les deux premiers livrets pédagogiques sur la série de douze prévue, expliquant aux enfants les grandes périodes et thématiques de l'histoire de l'art réunies au Palais Fesch.

A partir de la rentrée scolaire 2010, dans le cadre du temps scolaire, il serait opportun à la réouverture du Palais de proposer aux classes un accompagnement dans les salles suivi d'un petit atelier d'arts plastiques suivant un programme pré-établi. Cela suppose qu'un animateur, qualifié en histoire de l'art et arts plastiques, gère ces prestations au moins 3 demi-journées par semaine.

Des mallettes pédagogiques devraient être mises à disposition des écoles. Leur contenu pédagogique permettrait de préparer la venue des enseignants et de leurs élèves au musée et servirait également de support à un travail en classe en rapport avec l'art. Il faudrait donc dupliquer les mallettes existantes et en créer de nouvelles.

Pour le hors temps scolaire, les ateliers des enfants du mercredi qui avaient lieu depuis quelques années et qui ont été interrompus à la fermeture du musée, devraient être réorganisés, ainsi que les stages dispensés pendant les vacances d'automne, d'hiver et de printemps. 30 enfants pourraient suivre les ateliers du mercredi et 15 suivre les stages pendant les vacances scolaires. Dans ce cas également, un animateur qualifié devra prendre en charge ces actions.

Un programme des actions pédagogiques du Palais Fesch devrait être édité afin de les promouvoir au sein des groupes scolaires, associations, et individuels, et donner les informations pratiques relatives aux inscriptions et à la participation.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES ET LEURS PUBLICATIONS

Le Palais Fesch-musée des Beaux-arts de la Ville d'Ajaccio ouvrira ses portes au public en juin 2010. A ce titre, un programme exceptionnel de médiation a été élaboré au travers de trois expositions temporaires d'envergure internationale. Ces expositions permettront d'intéresser une large part des populations locale et touristique et redonner au musée la place qui est la sienne.

Exposition « *Un homme de talent, Lucien Bonaparte frère de Napoléon* »

L'exposition respecte les particularités de la vie de Lucien et est nettement divisée en deux parties : l'une consacrée à sa jeunesse française, l'autre à sa maturité italienne. La première très dense en événements, ponctuée par les changements rapides, le fourmillement de personnages et la vitalité exceptionnelle de Paris sous le Directoire et le Consulat ; la seconde illustrant le long exil dans la Rome française, puis dans celle de la Restauration. L'exposition dirigée par Maria-Teresa Caracciolo, directeur de recherche au CNRS, spécialiste de l'art de la fin du XVIII^e et du XIX^e siècle sera accompagnée d'un catalogue.

La section consacrée à l'exil italien de Lucien Bonaparte sera également présentée au Museo Napoleonico de Rome. Celle dédiée au 18 Brumaire sera également présentée à la bibliothèque Marmottant à Boulogne-Billancourt.

Exposition « *Titien, l'étrange homme au gant* »

À l'occasion de la restauration de l'*Homme au gant* de Titien, un des chefs-d'œuvre du Palais Fesch, sera organisée la première exposition-dossier du musée.

Autour du tableau d'Ajaccio sera présentée une série de dix portraits de Titien parmi les plus importants de l'artiste, dont les deux autres *Portraits d'homme au gant* du musée du Louvre et le *Portrait dit « du jeune Anglais »* du Palazzo Pitti de Florence. L'exposition sera accompagnée d'un catalogue regroupant une étude approfondie de l'œuvre due au plus grand spécialiste de la jeunesse de Titien, Paul Joannides, professeur à l'université de Cambridge.

Exposition « *Le dessin à Florence au temps de Michel-Ange* »

En partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, le Palais Fesch souhaiterait présenter une sélection de chefs-d'œuvre du dessin florentin au XVI^e siècle. Le public pourrait ainsi admirer des œuvres de Michel-Ange, Andrea del Sarto, Jacopo Pontormo et Giorgio Vasari. L'enjeu principal est de faire découvrir des dessinateurs florentins pour la représentation du corps humain, l'anatomie ou le portrait.

ACQUISITION D'OUVRAGE

Comme pour les années précédentes, la documentation spécialisée du musée Fesch est à la fois une bibliothèque et un centre de documentation publique. Très complète en ouvrages d'histoire de l'art, c'est aussi un fonds de recherche unique en Corse qui reçoit la visite de nombreux chercheurs, étudiants et professeurs en particulier ceux travaillant autour de la collection du musée. Chaque année l'acquisition d'ouvrages relatifs aux dernières découvertes publiées est indispensable pour compléter et actualiser ce fonds documentaire spécialisé.

CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Une campagne de communication locale et nationale sera élaborée avec le service de communication de la Ville d'Ajaccio. A cette occasion le service de promotion/communication de la Réunion des Musées Nationaux sera en charge de la promotion et de la communication envers la presse spécialisée sur le territoire national ainsi que de l'élaboration des dossiers de presse et voyage de presse.

LES PUBLICATIONS

Publication du catalogue raisonné du XVII^e siècle de la collection Fesch.

En rappel de la délibération N°2008/144 du 23 juin 2008, le catalogue raisonné de la collection Fesch portant sur le XVII^e siècle sera édité par la maison d'édition Silvana Editorial retenue par marché public n° 2008/185.

Dépliants du salon napoléonien

La réédition de dépliants autour du salon napoléonien et de la collection permanente s'inscrit dans les missions des musées de France : faciliter la connaissance des collections (de la Ville d'Ajaccio) et favoriser la diffusion des animations proposées auprès des différents publics.

Dépliants et guides du visiteur

Des dépliants et petits guides du visiteur en plusieurs langues (français, anglais, italien) seront édités afin de permettre une meilleure compréhension et visite du Palais Fesch et des collections aux différents publics.

CAMPAGNE PHOTOGRAPHIQUE DES ŒUVRES DE LA COLLECTION FESCH.

La campagne photographique est un préalable nécessaire à l'étude et à la diffusion des œuvres du musée. Elle comprend la photographie des œuvres conservées dans les réserves et dans les collections permanentes. Les photographies de grande qualité qui y sont prises servent de support de recherche aux scientifiques, et aux personnels du musée.

L'ACCUEIL DU PUBLIC

La boutique du musée Fesch proposerait un choix varié d'objets dérivés inspirés des œuvres phares du musée Fesch (papeterie, objets souvenirs, etc.) grâce à une politique cohérente de merchandising avec le logo du musée et aux lignes revisitées. La réédition de cartes postales serait mise en œuvre afin de proposer un plus large choix aux visiteurs. Des ouvrages très spécialisés seraient aussi proposés au public averti. Cette politique de vente d'objets dérivés ferait bénéficier la Ville d'Ajaccio de recettes substantielles supérieures à celles des années précédentes.

Le budget proposé pour le programme d'actions 2009 et 2010 en annexe.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

D'APPROUVER la mise en œuvre de cette programmation muséale du Palais –musée des Beaux-Arts pour les années 2009 et 2010 telle qu'exposée ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur LE MAIRE

- à signer tous les actes administratifs et à passer tous les contrats relatifs à l'ensemble de cette programmation muséale du Palais –musée des Beaux-Arts pour les années 2009 et 2010.
- à solliciter des subventions auprès de la collectivité Territoriale de Corse et du mécénat d'entreprise sous forme de bon en numéraire ou mécénat de compétence.

DE DIRE que les crédits nécessaires pour la programmation 2009 sont inscrits du BP 2009 en fonctionnement, fonction 322 chapitre 011, et en recettes au chapitre 74 article 74.12 et que les crédits nécessaires pour la programmation 2010 seront proposés à l'inscription du BP 2010 en fonctionnement, fonction 322 chapitre 011, et en recettes au chapitre 74 article 74.12 et au chapitre 77.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL
ouï l'exposé de Madame Anne-Marie LUCIANI, Adjointe déléguée
et après avoir délibéré

VU la loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,
VU la loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat.
VU la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités Territoriales.

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 27 Juillet 2009

DECIDE
à l'unanimité de ses membres
présents ou représentés

La programmation muséale du Palais –musée des Beaux-Arts pour les années 2009 et 2010 telle qu'exposée ci-dessus

AUTORISE Monsieur LE MAIRE

à signer tous les actes administratifs et à passer tous les contrats ou conventions relatifs à l'ensemble de cette programmation muséale pour les années 2009 et 2010.

à solliciter des subventions auprès de la collectivité Territoriale de Corse et à recevoir du mécénat d'entreprise sous forme de bon en numéraire ou mécénat de compétence.

DIT

que les crédits nécessaires pour la programmation 2009 sont inscrits du BP 2009 en fonctionnement, fonction 322 chapitre 011, et en recettes au chapitre 74 article 74.12 et que les crédits nécessaires pour la programmation 2010 seront proposés à l'inscription du BP 2010 en fonctionnement, fonction 322 chapitre 011, et en recettes au chapitre 74 article 74.12 et au chapitre 77.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO les jour, mois et an que dessus.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE,

Simon RENUCCI.